

FORMATION CQP APS

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes désirant exercer les fonctions d'Agent de Prévention et de sécurité



PRÉREQUIS À LA FORMATION

Savoir comprendre, parler, lire et écrire le français et savoir compter
Obtenir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS



DÉLAI D'ACCÈS

Sous condition de la possession de l'ensemble des prérequis
En fonction des places vacantes sur la session
6 semaines minimum



DURÉE

182 heures réparties sur 5 semaines consécutives et 1 jour d'examen

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître l'environnement juridique de la sécurité privée
- Savoir mettre en œuvre les gestes de premier secours
- Savoir analyser et résoudre un conflit
- Savoir transmettre des consignes et informer la hiérarchie
- Connaître les risques majeurs, électriques, incendie
- Savoir gérer une alarme intrusion, incendie, technique
- Avoir l'attitude professionnelle adaptée
- Savoir accueillir et contrôler les accès
- Savoir maîtriser un PC sécurité
- Savoir réaliser une ronde
- Connaître la télésurveillance et la vidéo protection
- Prévenir des risques terroristes
- Réagir face à une attaque terroriste
- Secourir en cas d'attaque terroriste

CONTENU

- Code de la sécurité intérieur
- Code pénal et Libertés Publiques
- Déontologie Professionnelle
- Secours à personnes (SST)
- Situations conflictuelles et résolution de conflit
- Consignes, Compte rendu et rapport
- Gestion des risques majeurs, électriques, incendie
- Gestion d'alarmes
- Préparation d'une mission
- Technique d'information et de communication
- Gestion de conflit
- Contrôle d'accès
- Poste de contrôle de sécurité
- Rondes
- Gestion de l'évènementiel
- Palpation de sécurité et inspection de bagages
- Télésurveillance et vidéo protection
- Sensibilisation aux risques terroristes

FORMATION CQP APS

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices d'application,
- Mise en situation avec utilisation de PC Sécurité et réalisation de parcours de ronde
- Divers matériels d'instruction de type portique, centrale incendie et intrusion, raquettes, unité mobile de formation.

VÉRIFICATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Fiche d'évaluation théorique (QCU) 4 évaluations sur l'ensemble des UV
Fiche d'évaluation pratique : évaluation sur chaque contexte professionnel

MODALITÉ DE VALIDATION DES ACQUIS

EN COURS DE FORMATION

UV 1 (secourisme) : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS

EXAMEN

Epreuve théorique

UV 2 (Environnement juridique) = QCU sur 15 questions

UV 3 (Gestion de conflits) = QCU sur 10 questions

UV 4 (Stratégique) = QCU sur 05 questions

UV 5 (Prévention des risques incendie) = QCU sur 05 questions

UV 6 (Appréhension au cours de l'exercice du métier) = QCU sur 05 questions

UV 7 (Sensibilisation aux risques terroristes) = QCU sur 10 questions

UV 8 (Professionnel) = QCU sur 15 questions

UV 9 (Palpation de sécurité et inspection des bagages) = QCU sur 05 questions

UV 10 (Surveillance par moyens électroniques de sécurité) = QCU sur 05 questions

UV 11 (Gestion des risques) = QCU sur 08 questions

UV 12 (Évènementiel spécifique) = QCU sur 05 questions

UV 13 (Gestion des situations conflictuelles dégradées) = QCU sur 05 questions

UV 14 (Industriel spécifique) = QCU sur 05 questions

Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise

$8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen

Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module

Epreuve pratique : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation

UV 15 = Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat

TYPE DE VALIDATION

EXAMEN THÉORIQUE & PRATIQUE
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Arnaud Poncet



SAS PREVIS - 20 avenue de l'Agriculture - 63000 CLERMONT FERRAND

Tel : 04 73 39 72 16 - Fax : 04 73 15 04 62 Mail : contact@previs.fr

Capital : 42 000 € - SIRET : 490 021 565 00075 - RCS Clermont-Fd Code APE : 8559A

N° d'agrément : SSIAP : 6308 - N° d'agrément CQP APS 63 08 12 03 01 N° d'habilitation SST n°835000/2016/SST-01/O/02